



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Circulaire 6529

du 13/02/2018

**Diffusion des résultats relatifs aux évaluations externes non
certificatives en mathématiques 2017-2018 dans l'enseignement
secondaire**

Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie-Bruxelles
- Libre subventionné
- libre confessionnel
 - libre non confessionnel
- Officiel subventionné
- Niveau : secondaire ordinaire /
spécialisé

Type de circulaire

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

Période de validité

- A partir du 01/02/2018
- Du au

Documents à renvoyer

- Oui
- Date limite :
- Voir dates figurant dans la circulaire

Mot-clé :

Évaluations – mathématiques

Destinataires de la circulaire

- A Madame la Ministre-Présidente du Collège de la Commission communautaire française, chargée de l'Enseignement ;
- A Messieurs les Gouverneurs de Province ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement secondaire, ordinaire et spécialisé, libre subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux directions des établissements d'enseignement secondaire, ordinaire et spécialisé, organisé ou subventionné par Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux membres des Services d'Inspection de l'enseignement secondaire et spécialisé.

Signataire

Administration : Administration générale de l'Enseignement

Personnes de contact

Service général du Pilotage du Système éducatif

Nom et prénom	Téléphone	Email
Léopold KROEMMER	02/690.82.12	leopold.kroemmer@cfwb.be
Iris VIENNE	02/690.81.91	iris.vienne@cfwb.be

Madame,
Monsieur,

J'ai le plaisir de vous faire parvenir les informations concernant la diffusion des résultats relatifs à l'évaluation externe non certificative en mathématiques organisée en octobre 2017, dans les classes de 4^e année de l'enseignement secondaire (général, technique de transition, artistique de transition).

Les résultats aux évaluations externes non certificatives sont établis par le Service général du Pilotage du système éducatif sur base d'un échantillon anonyme représentatif d'établissements.

Les deux procédures présentées ci-dessous permettent, notamment, aux équipes éducatives de situer les résultats de leurs élèves par rapport au niveau moyen des élèves de l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles, mais également par rapport aux résultats des élèves qui fréquentent une implantation bénéficiant ou non de l'encadrement différencié.

De cette manière, les enseignants peuvent relativiser les résultats de leurs élèves, et discerner leurs forces et leurs faiblesses. Les inspecteurs et les conseillers pédagogiques sont invités à apporter leur appui dans l'analyse et le suivi de ceux-ci.

1. Diffusion du document intitulé « Résultats et commentaires »

Un document intitulé « Résultats et commentaires » sera téléchargeable sur le site www.enseignement.be au mois de février 2018.

2. Diffusion de nouvelles grilles d'encodage

Pour chaque année d'études évaluée, une nouvelle grille d'encodage des résultats sera téléchargeable à l'adresse www.enseignement.be/evaluationsexternes au mois de février 2018. Chaque établissement pourra ainsi réaliser un « copier-coller » de ses résultats dans ces nouvelles grilles en vue de les mettre en perspective avec ceux de l'échantillon.

L'Administrateur général,

Jean-Pierre HUBIN